



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 janvier 2020
19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

GF/RS

N° 002513

Réaménagement du square de la révolution - demande de financement ÉTAT et Région SUD.

Affiché le :

Le jeudi 30 janvier 2020 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 22 janvier 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. André LECOURT (3e Adjoint), M. Cédric MAROS (5e Adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Yannick BONNET (9e Adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal)

ABSENTS : M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le square de la révolution est situé boulevard National. Sur une surface d'environ 2500 m², le site est composé d'une zone clôturée arborée et du monument aux morts.

Certains arbres sont devenus dangereux (diagnostic réalisé en septembre 2019) et un des murets longeant le boulevard national s'effondre en raison de la proximité des arbres de Judée. Tout en respectant l'histoire du site, la commune souhaite réaménager le square en lui redonnant une vitalité. Le site, situé à proximité de plusieurs écoles, de la MJC, du centre-ville coté nord-est complètera la politique de réaménagement des espaces verts de la commune.

L'objectif est de créer un lieu multigénérationnel avec des espaces de jeux innovants, de mettre en place un espace vert à base de divers fruitiers de la région, un îlot de fraîcheur, des tables de pique-nique avec des plateaux de jeux, une création typique du Luberon remettant en valeur le grand mur de soutènement.

Pour information, sur le site, un dossier sera prochainement déposé afin de faire reconnaître le VITEX ALBA (ou le poivrier des moines) implanté sur le site comme arbre remarquable, rajoutant un atout supplémentaire à l'attractivité de notre commune. Cet arbre est reconnu comme l'un des plus beaux arbres du Vaucluse aurait entre 250 et 500 ans.

Le nouveau square accueillera donc :

- Des vélos à recharge USB.

- Une Tyrolienne pour assurer l'attractivité du site.
- Un boudrome.
- Des jeux à ressorts.
- Un terrain de billes.
- Un jeu de grimpe avec toboggans.
- Un jeu de marelle.
- Un ilot de fraîcheur.
- Des tables de piquenique avec plateaux de jeux, dont un jeu de l'oie sur la ville d'Apt.

La partie paysagère sera composée entre autre :

- D'arbustes et arbres fruitiers comme des cerisiers, des fruits rouges, etc.
- De cyprès totem, oliviers boules, des pervskia fleurissant 6 mois de l'année.
- Derrière le mur du monument aux morts pourra accueillir des poiriers palissés.
- D'arbres tels que l'érable champêtre et pourpre.
- D'une haie à oiseaux qui sera implantée permettant en hiver à les nourrir et rendra un aspect très joli par la multitude des fruits colorés.
- D'un sol engazonné en fétuque qui évitera le ruissèlement et réduira considérablement la température du site en été.
- Et afin de sécuriser l'ensemble du site, il est prévu d'y installé un grillage soudé.

Le monument aux morts et la statue de la Révolution seront nettoyés et restaurés. Le travail global paysagé du site prendra en compte les perspectives du lieu afin de redonner l'éclat et la mise en valeur du monument aux morts de la commune.

Le cout total est estimé à 108 334 € HT soit 130 000 € TTC.

Madame le Maire propose de solliciter l'État à hauteur de 54 167 € et le Conseil Régional SUD dans le cadre du CRET à hauteur de 32 500 €.

À ce titre, Madame le maire propose d'approuver le plan de financement ci-après :

DÉPENSES		RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant (HT)	%
Aménagements et jeux	70 834 €	ÉTAT	54 167 €	50 %
Rénovation monument aux morts	12 500 €	Conseil Régional	32 500 €	30 %
Clôture du site	25 000 €	Ville d'Apt	21 667 €	20 %
COUT TOTAL HT	108 334 €	TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)	108 334 €	100 %

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

SOLLICITE auprès de l'ÉTAT un financement à hauteur de 54 167 € ;

SOLLICITE auprès du Conseil Régional PACA un financement à hauteur de 32 500 € dans le cadre du dispositif CRET Luberon ;

AUTORISE Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Dominique SANTONI**